

La Communauté de communes Terres de Montaigu concerte sur son projet de PLUi

Terres de Montaigu a débuté en juin 2015 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme commun aux 10 communes de l'ancienne Communauté de communes Terres de Montaigu, permet de réfléchir de manière concertée à l'aménagement futur du territoire intercommunal (résidentiel, zones d'activités, services,...).

Du « PADD » à la traduction règlementaire

Le diagnostic, première étape du PLUi et véritable « photographie » du territoire a permis d'analyser ses atouts et contraintes sous tous les angles : démographie, habitat, économie, équipements, déplacements, patrimoine, cadre de vie, environnement ...

Sur la base de ce travail les élus ont travaillé en 2016 à la construction du projet de territoire sur les 10 prochaines années : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD a constitué le cadre général du développement du territoire à partir duquel ont été élaborées les règles d'urbanisme qui s'imposeront à tous demain. Depuis plus d'un an, les élus ont ainsi travaillé à la traduction règlementaire, qui passe par la constitution du règlement écrit, des « plans de zonage » et des Orientations d'Aménagement et de Programmation sur les secteurs prévus pour accueillir des projets.

Réunions publiques

Afin de poursuivre la démarche de concertation, entreprise dès le lancement de ce projet, et de vous permettre de contribuer à cette démarche, deux réunions publiques auront lieu prochainement :

Mercredi 13 septembre 2017 à 19h00 – Espace Agapé à LA GUYONNIERE

Mercredi 20 septembre 2017 à 19h00 – Salle de la Doline à LA BERNARDIERE

Ces deux soirées permettront de présenter cette traduction règlementaire de façon concrète, recueillir les avis de chacun, répondre aux interrogations et débattre ensemble du devenir de notre territoire.

Plus d'informations

Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière
Pôle aménagement et environnement
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU Cedex
Tél. 02 51 46 45 48 – plui@terresdemontaigu.fr